

## Programme de formation

Formation maîtrise de la législation relative à la santé et à la sécurité au travail

### But de la formation

Améliorer la gestion de la prévention SST en conformité avec la réglementation et gérer le risque juridique de son entreprise

### Objectifs pédagogiques

1. Comprendre la structure du droit de la sécurité
2. Connaître le droit pénal et civil en santé et sécurité (partie IV du code du travail)
3. Identifier et exploiter les sources d'information (outils et méthodes de veille juridique)
4. Comprendre les méthodes et outils d'évaluation de la conformité réglementaire

### Pré-requis

Occuper ou avoir pour ambition d'occuper les fonctions relatives au public concerné.

### Type de public

Faisants fonctions entière ou partielle d'agents techniques, responsables de services RH, QHSE, Direction.  
Employeurs.  
Demandeurs d'emplois

### Moyens pédagogiques

Formation animée par un ingénieur ou responsable HSE avec connaissances juridiques approfondies/

### Sanction de la formation

Emargement par demi-journée.  
QCM Droit de la sécurité (accessible en ligne)

## Programme

---

### Responsabilité civile et pénale

- Responsabilité des acteurs de l'entreprise : droit et obligations des salariés ; obligations de l'employeur
- Fondements et mise en jeu de la responsabilité civile et pénale
- Règles de responsabilité et mécanisme des poursuites judiciaires
- Illustrations concrètes en parallèle de ces apports (ex : cas de jurisprudence)

### Délégation de pouvoirs

- Exercices de mise en application (ex : examen d'une délégation de pouvoir)

### Principales sources des obligations légales

- Réglementation
- Le code du travail : structure et obligations clés en matière de Santé-Sécurité au Travail
- Obligations de conformité réglementaire par nature de risques
- Evaluation des écarts réglementaires

### ***Exercices de mise en application (ex : recherche des réglementations correspondant à différents cas d'entreprises)***

#### Acteurs internes et externes

- Internes : CHSCT, direction, encadrement ;
- Externes : inspection du travail, CARSAT, médecine du travail, organismes de contrôle...
- Mise en œuvre d'une politique de prévention
- Mesures de prévention : Outils réglementaires et volontaires

### ***Exercices de mise en application***

### Méthodes pédagogiques

---

Alternance d'apports de connaissances, d'illustrations et d'exercices

### Durée

---

7 heures (1 jour).

Kevadel